## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA:
DAIRA:
COMMUNE :

## PANNEAU DU CHANTIER

(Décret exécutif n° 15-19 du 4 Rabie Ethani 1436 correspondant au 25 janvier 2015 fixant les modalités d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme)

Dossier n°
1- Permis délivré le :
2- Projet de réalisation/de démolition de :
2 Trojet de Tellisation de demonitor de T
Dont la hauteur est de (permis de construire).
Et la surface du terrain est de (permis de construire) :
Dont la hauteur du bâtiment est de (permis de démolir)
Et la surface du bâtiment est de (permis de démolir) :
Le nombre de lots résultant est de (permis de lotir)
La surface moyenne des lots est de (permis de lotir)
3- Maître de l'ouvrage :
4- Maître de l'œuvre :
5- Entreprise chargée de la réalisation :
6- Délai de réalisation :
7- Date d'ouverture du chantier :
NB : Pour le permis de construire, la personne intéressée peut consulter jusqu'à l'expiration d'un délai d'un (1) an et d'un (1) mois à compter de la date de notification de l'arrêté du permis de construire tous les documents graphiques du

dossier de la demande au siège de l'assemblée populaire communale.